

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 21 mai 2010

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° CP-2010-7-6-3

Service consulté

**PLANTATION D'ARBUSTES SUR LA COMMUNE DE RIBEAUVILLE -
PROGRAMME C233**

Résumé : *Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Ribeuwillé, le Département est sollicité pour la plantation d'arbustes sur la commune de Ribeuwillé. Il vous est proposé de financer cette demande pour un montant total de 544 €.*

GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Ribeuwillé

Plantation d'arbustes dans le cadre d'une trame verte

La commune de Ribeuwillé souhaite recréer dans le vignoble une trame verte en plantant 400 mètres linéaires d'arbustes. Le montant éligible de cette action étant de 1.360 €, l'aide départementale serait de 544 € (taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés au programme C233, chapitre 204, fonction 738, nature 20414.

Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- La plantation d'arbustes au bénéfice de la commune de Ribeuwillé pour un montant de 544 € (montant éligible de 1.360 €, taux d'intervention de 40 %), les crédits nécessaires étant imputés au programme C233, chapitre 204, fonction 738, nature 20414.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 21 MAI 2010

**Valorisation du patrimoine arboré
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VPA03589	RIBEAUVILLE Valorisation du Patrimoine arboré 2009 - valorisation du paysage rural par la replantation d'arbres			544,00
			Total	544,00